

Les territoires à énergie positive pour la croissance verte

(TEPCV)

- Jeudi 9 février 2017 -









Programme

9 h 00 Ouverture

Daniel NICOLAS Directeur DEAL Edla ALTIS Directrice Adjointe CNFPT

9 h 20 Présentation du dispositif TEPCV

- Développement durable et transition Écologique : Contexte historique.
- La loi TEPCV et sa mise en œuvre dans les territoires
- Rôle et appui des partenaires (ADEME, Caisse des Dépôts et Consignations, EDF, Parc National de Guadeloupe).

10 h 30 Pause

10 h 45 Les TEPCV en Guadeloupe

- Présentation des territoires lauréats
- Echanges d'expériences
- Débat



12 h 30 Pause déjeuner

14 h 00 Des applications en Guadeloupe

- Matériaux biosourcés dans la construction
- Programme Abeilles / pollinisateurs
- TEPCV « Abeilles, sentinelles de l'environnement

16 h 15 Clôture



Daniel NICOLAS

Directeur de la DEAL





Elda ALTIS

Directrice Adjointe du CNFPT



Développement durable et Transition écologique : contexte historique.

Louis REDAUD

Chef de la mission « Développement Durable et Evaluation Environnementale »





- juin 1972 : Conférence des Nations Unies sur l'environnement « (Stokholm) sommet de la Terre »
- 1987 : Commission Bruntland rapport « notre avenir à tous »
- juin 1992 : 3ème Sommet de la Terre (Rio)
- → Engagement à élaborer des stratégies nationales de développement durable
- → Premières démarches territoriales : Agenda 21 locaux



- septembre 2002 : Sommet Mondial pour le DD (Johannesburg)

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. L'humanité souffre. Elle souffre de mal-développement, au nord comme au sud, et nous sommes indifférents. La terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables.

Il est temps, je crois, d'ouvrir les yeux. Sur tous les continents, les signaux d'alerte s'allument. Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas !

«Prenons garde que le XXIème siècle ne devienne pas, pour les générations futures, celui d'un crime de l'humanité contre la vie. »



Jacques Chirac - Président de la République Française

- mai 2002 : Création d'un ministère en charge du Développement Durable (DD).
- juin 2003 : Adoption de la première SNDD (2002-2008) compatible avec la Stratégie européenne de DD (2006).
- 2005 : Charte de l'Environnement (Loi constitutionnelle).
- 2006 : Stratégie Nationale d'Adaptation au Chgmt Climatique.
- 2007 : Démarche Grenelle Environnement.
- 2008 : CGDD (Commissariat Général au Développement Durable).



- 23 juillet 2009 : Loi « Grenelle 1 » de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement

(57 articles, n°1 : <u>l'Etat élabore en concertation la SNDD,</u> en assure la mise en œuvre et le suivi)

- 12 juillet 2010 : Loi « Grenelle 2 » portant engagement national pour l'environnement (248 articles, 6 chantiers).

(Bâtiments-urbanisme; Transports; Consommation d'énergie; Biodiversité; Risques, déchets et Santé; Gouvernance écologique. Dispositions Outre-mer).



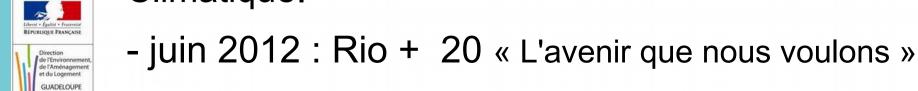
→ 200 décrets d'application

« Préparer la France à une transition énergétique, écologique, économique et sociale »

« La révolution est en marche, elle concerne tous les secteurs d'activité, tous les échelons territoriaux et surtout chacun d'entre nous »

JL Borloo Ministre

- avril 2010 : CNDDGE (→ CNTE 2012)
- juillet 2010 : SNDD (2010-2013) vers une économie verte et solidaire (9 défis, indicateurs de suivis)
- 2011 : Plan National d'Adaptation au Changt Climatique.





Nouvelles démarches nationales :

→ Conférences environnementales.

sept. 2012, sept. 2013 et oct. 2014:

(tables rondes, représentation gouvernance à 5)

→ 2ème feuille de route pour la Transition Écologique

(Économie circulaire ; Emplois et transition écologique ; Politique de l'eau ; Biodiversité marine, mer et océans ; Éducation à l'environnement et au DD).



→ 3ème feuille de route 2015 pour la TE (mobilisation pour la COP21, Transports et mobilité durable, Environnement et santé).

- 2015 : Nouvelle Stratégie Nationale de Transition Écologique vers un Développement Durable SNTEDD (2015-2020).
- → formation d'Ambassadeurs de la SNTEDD.
- août 2015 : Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.
- déc 2015 : Conférence Climat Paris 2015 (COP21).
- juin 2016 : 4ème feuille de route environnementale.



- août 2016 : Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

La loi TEPCV et sa mise en œuvre sur le territoire.

Jean-François GUERIN

Chef du Service «Risques, Energie, Déchets »





Loi de transition énergétique

Loi promulguée le 18 août 2015

Lutter contre le dérèglement climatique Renforcer l'indépendance énergétique

- . Mobiliser les citoyens
- . Mobiliser les entreprises
- . Mobiliser les territoires
- . Agir ensemble



Loi de



-40% ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ENTRE 1990 ET 2030

@ecologiEnergie - #LOIROYAL #VOTREENERGIE

ique



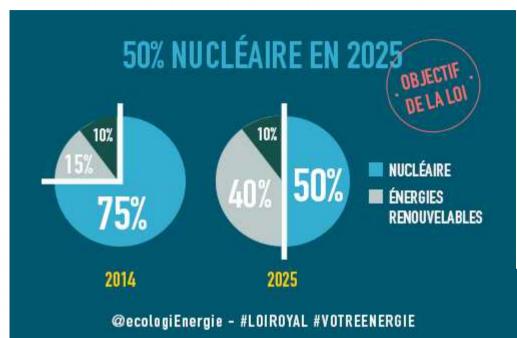
@ecologiEnergie - #LOIROYAL #VOTREENERGIE



@ecologiEnergie - #LOIROYAL #VOTREENERGIE



Loi de transition énergétique



- 50 % de déchets mis en décharge à l'horizon 2025







AVEC L'ÉTAT, LES TERRITOIRES ACCÉLÈRENT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE





Les territoires sont les moteurs de la transition énergétique : leur mobilisation est d'une ampleur sans précédent.

Ségolène Royal



DEFINITION

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

(art.L100-2 §9 du code de l'énergie)

CIBLE: collectivités, EPCI, SEM

AIDE: Possibilité de bénéficier d'un financement jusqu'à 80% du montant de l'action soutenue dans le cadre du programme. 500 000 € par territoire lauréat dans le cadre de la première phase. Jusqu'à 1,5M€ supplémentaire par territoire dans la cadre de la deuxième phase du programme.



LES ACTEURS: DEAL – ADEME - Caisse des Dépôts

La mobilisation des territoires

Septembre 2014

1^{er} appel à projet – objectif : 200 TEPCV

528 territoires s'engagent, 212 lauréats

Juin – Juillet 2015

Signature des conventions – 500.000 €

Décembre 2016

422 lauréats – subvention maximale de 2.000.000 €



6 domaines — D'ACTION —



RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

dans le bâtiment et l'espace public



2_DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

et les pollutions liées aux transports



3_DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

et la gestion durable des déchets



A_PRODUIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

locales



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ,

protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable



6_ DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT,

écocitoyenneté et mobilisation locale



Réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public

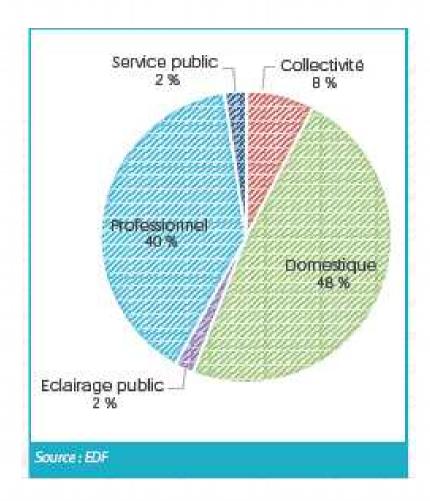
Philippe EDOM

Chef du pôle « Energie, Climat, Sécurité des véhicules »



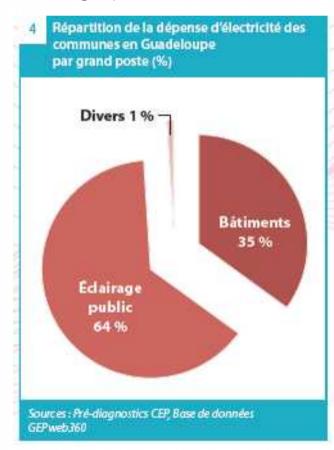


répartition de la consommation brute d'électricité en Guadeloupe en 2015



Consommation totale: 1759GWh

Collectivité : 132GWh, Eclairage public : 37GWh





Objectifs de maîtrise de la demande d'électricité fixés par le projet de PPE de Guadeloupe

•	Secteurs	Actions de MDE	Conso •	Economie •	Objectifs MDE 2018	 Objectifs MDE 2023
			S.	s réalisées		
			2015	en 2015	• (GWh)	• (GWh)
			(GWh)	(GWh)		
•	Résidentiel	 Isolation 	• 844	• 1,8	• 2,7	• 5,5
		 Eclairage performant 		• 17,5	• 26,6	• 53,5
		 Climatisation performante 		• 5,4	• 10,6	• 21,3
		 Electroménager 		• 0,2	• 0,6	• 4,7
		Autres		• 0,5	• 0,8	• 2,0
•	Tertiaire	 Isolation 	• 521	• 8,6	• 11,4	• 23,0
		Climatisation performante		• 6,2	• 12,0	• 36,7
		Eclairage performant		• 0,1	• 0,2	• 0,4
		Froid alimentaire		• 10,1	• 13,5	• 27,2
		 Régulation moteur / VEV 		• 1,0	• 1,2	• 1,5
•	Industrie	 Isolation 	• 352	• 1,0	• 1,1	• 1,3
		 Motorisation performante 		• 0,6	• 0,8	• 1,2
		(VEV)				
		Eclairage performant		• 0,0	• 0,0	• 0,0
•	Collectivités	Eclairage Public	• 37	• 0,7	• 2,5	• 9,2
		• TOTAL •	1 759	• 53,8	• 84,1	• 187,5

Leviers d'actions :

- Utiliser les pré-diagnostics énergétiques réalisés par le Conseil en Economie Partagé entre 2010 et 2015 sur 20 communes,
- Réaliser des Audits Energétiques

Gains: jusqu'à 50 %

Ex: de bonnes pratiques d'éclairage associées au remplacement des éclairages à incandescence, des luminaires à ballasts ferromagnétiques et des halogènes par des LBC, des LED ou des ballasts électroniques permettent de gagner jusqu'à 50 % de consommation électrique.



Le développement des énergies renouvelables locales

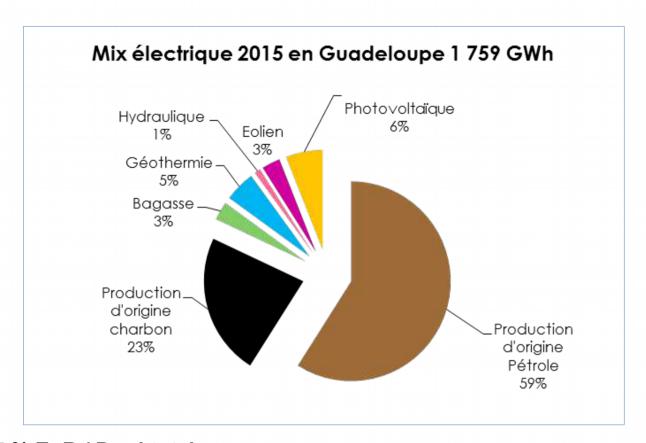
Philippe EDOM

Chef du pôle Energie, Climat, Sécurité des véhicules





Production et mix électrique 2015



17,85 % EnR / Prod totale

Avec 1791 GWh délivré en 2016 :

- le taux d'accroissement moyen est de 1,8 %
- le taux d'accroissement de la pointe est de 2,2 %



Objectifs de développement des EnR fixés par le projet de PPE de Guadeloupe

• Filière	re • Puissance installée par rapport à 2015		
	• 2018	• 2023	
 PV avec stockage 	• + 25 MW	• + 15 MW	
 PV sans stockage 	• + 10 MW	• + 5 MW	
 Eolien avec stockage 	• + 53 MW	• + 20 MW	
 Géothermie 	• 0 MW	• + 27 MW	
 Biomasse 	• + 12 MW	• + 54 MW	
 Biogaz et déchets 	• + 2 MW	• + 14 MW	

Eolien:

- VALOREM Sainte Rose: 12MW,
- QUADRAN Petit Canal: 16,6MW
- SEC Anse Bertrand: 12MW



Photovoltaique:

Appel d'offre ZNI CRE 3 :

1 lauréat au sol : QUANTUM

STE ROSE: 3,3 MW

Appel d'offre ZNI CRE 4 Date remise des offres le 16 juin 2017

La diminution des pollutions et le développement des transports propres

Suzy MELFORT

Cheffe de l'Unité « Transport durable et Observatoire Régionale des Transports





Transport / mobilité : enjeux

Transports = 1^{er} émetteur de GeS avec 27 % des émissions totales en 2011. Le transport routier = contributeur important de la pollution de l'air (15 % des émissions nationales de particules et 56 % des émissions d'oxydes d'azote).

La Guadeloupe est en tête des régions émettrices de CO2 par personne et par kilomètre parcouru avec 264 grammes contre 130 grammes dans l'hexagone



Transport / mobilité : enjeux

Transport = 1^{er} poste de dépenses des ménages en Guadeloupe coût (23% budget).

Le budget que les ménages guadeloupéens consacrent à leurs véhicules automobiles est très largement supérieur à celui des ménages de la France continentale (entre +34 % et +56%).

AUJOURD'HUI, IL EST PRIMORDIAL DE POURSUIVRE LES EFFORTS POUR LES MOBILITE DURABLE EN GUADELOUPE



Des pistes d'actions

NB : transport terrestre, maritime / de voyageurs ou marchandises

Amélioration

- Covoiturage / auto-partage
- Modes doux de déplacements (voirie accessible aux piétons et cyclistes / trottoirs).
- Transports collectifs (offre compétitive → baisse auto-solisme / pôle d'échanges, parcs relais).
- Transport maritime (rotation, bateaux peu énergivores).



Des pistes d'actions

- Véhicules électriques / hybrides (borne de recharge à énergie solaire)
- Plan de mobilité : trajets domicile-travail et professionnels. Ex : PdiE (ZAC de Providence), PdiA (DAAF/DEAL) en cours

Réduction

- Télétravail
- Echanges numériques
- Démarches incitatives (communication, fiscalité)
- Circuits courts (consommation locale)



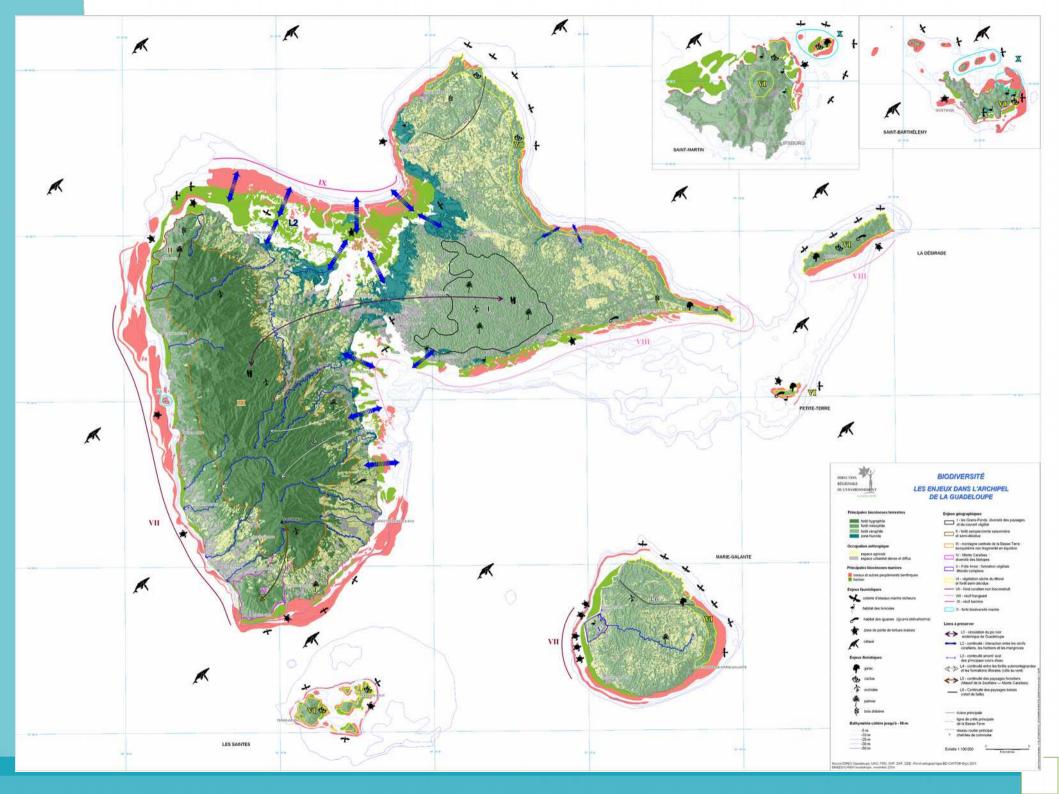
La préservation de la biodiversité, la protection des paysages et la promotion de l'urbanisme durable

Louis REDAUD

Chef de la mission « Développement Durable et Evaluation Environnementale »







- Plans d'action (iguanes, tortues marines, mammifères marins).
- Abeilles et pollinisateurs.
- Atlas communaux de la biodiversité.
- Trame verte et bleu.
- → Suppression des pesticides pour l'entretien des jardins publics, développement de la nature en ville.....



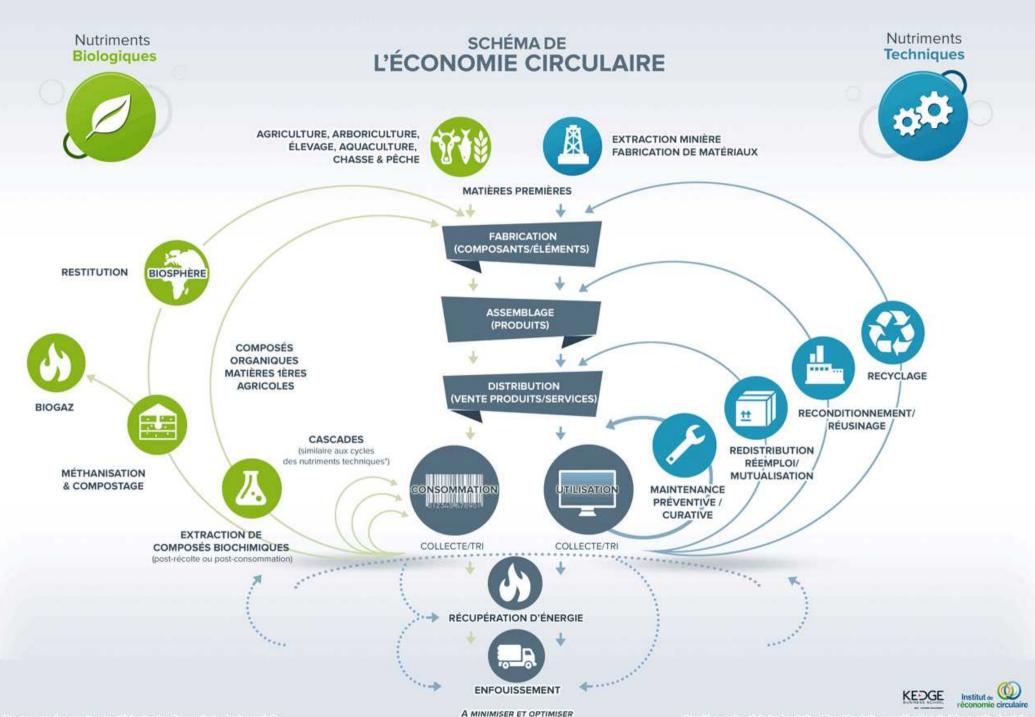
Le développement de l'économie circulaire et la gestion durable des déchets

Nicole ERDAN

Cheffe du pôle « Transition écologique et croissance verte » Ambassadrice SNTEDD







- → Suppression des sacs plastiques,
- → actions pour un meilleur recyclage et diffusion des circuits courts pour l'alimentation des cantines scolaires,
- → seconde vie aux « déchets »
- → lutte contre le gaspillage alimentaire,
- → EIT..



Le développement de l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et la mobilisation locale

Nicole ERDAN

« Cheffe du pôle Transition écologique et croissance verte »
« Ambassadrice SNTEDD »





- → coins nature,
- → sciences participatives,
- → concours citoyens,
- → Sensibilisation des écoles,
- → information des habitants,
- → financement participatif des projets....



والمروان والمراوي والمروان والمروس والمراوي



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement

et du Logement

GUADELOUPE

Les organismes partenaires TEPCV en Guadelouope.

ADEME (Jérôme DANCOISNE- Marine TRANCHANT)

CDC (Daniel FAVRE)

SEE-EDF (Elodie TRUFO)

Parc national de la Guadeloupe



- PAUSE - (15mn)



Les TEPCV en Guadeloupe

Roger ANNICETTE

Service «Risques, Energie, Déchets » Référent TEPCV





APPEL A PROJET DE 2015

DEUX CONVENTIONS SIGNEES

 Communauté d'Agglomération Nord Basse-Terre (CANBT)

Convention initiale 500 k€

- Commune de **BOUILLANTE**

Convention Territoire en devenir

Devenu Territoire TEPCV en mars 2016

Convention initiale de 500 k€



APPEL A PROJET DE 2016

SIX DOSSIERS DEPOSES DEBUT 2016 (pour une Convention initiale 500 k€)

- Communauté d'Agglomération Nord Grande-Terre (CANGT)
- Commune de Baie-Mahault
- Commune de Morne à l'eau
- Cap Excellence
- Commune des Abymes
- Communauté de Communes de Marie Galante



APPEL A PROJET DE 2016

VAGUE DE SIGNATURE DE JUILLET 2016

- Cap Excellence (500 k€)
- Commune des Abymes (500 k€)

VAGUE DE SIGNATURE D'OCTOBRE 2016

Communauté d'Agglomération Nord Grande-Terre
 (CANGT) (500 k€)

VAGUE DE SIGNATURE DE DECEMBRE 2016

- CANGT (avenant 760 k€)
- Commune de **Baillif** (convention initiale 1 514 k€)
- Commune de Morne à l'eau (convention initiale 2 M€)
- CANBT (avenant 1,5 M€)
- Commune des Abymes (avenant 1,5 M€)
- Commune de Bouillante (avenant 730 k€)



BILAN CONVENTIONS SIGNEES

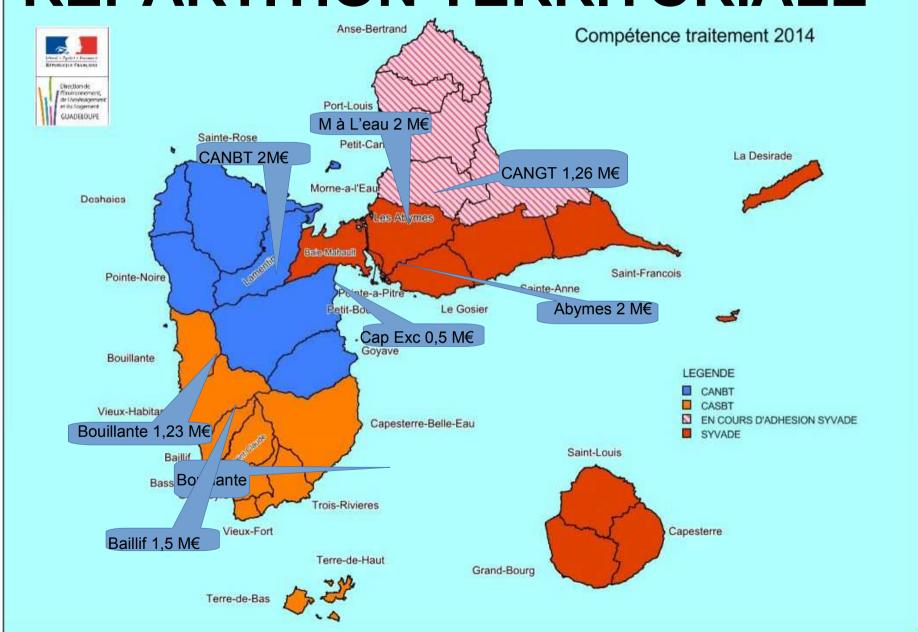
SEPT TERRITOIRES CONVENTIONNES

- CANGT pour 1,26 M€
- Commune de Baillif pour 1,5 M€
- Commune de Morne à l'eau pour 2 M€
- Cap Excellence pour 0,5 M€
- Commune des **Abymes 2 M€**
- CANBT pour 2 M€
- Commune de Bouillante pour 1,23 M€



POUR UN GLOBAL DE 10,5 M€

RÉPARTITION TERRITORIALE





PERPECTIVES 2017

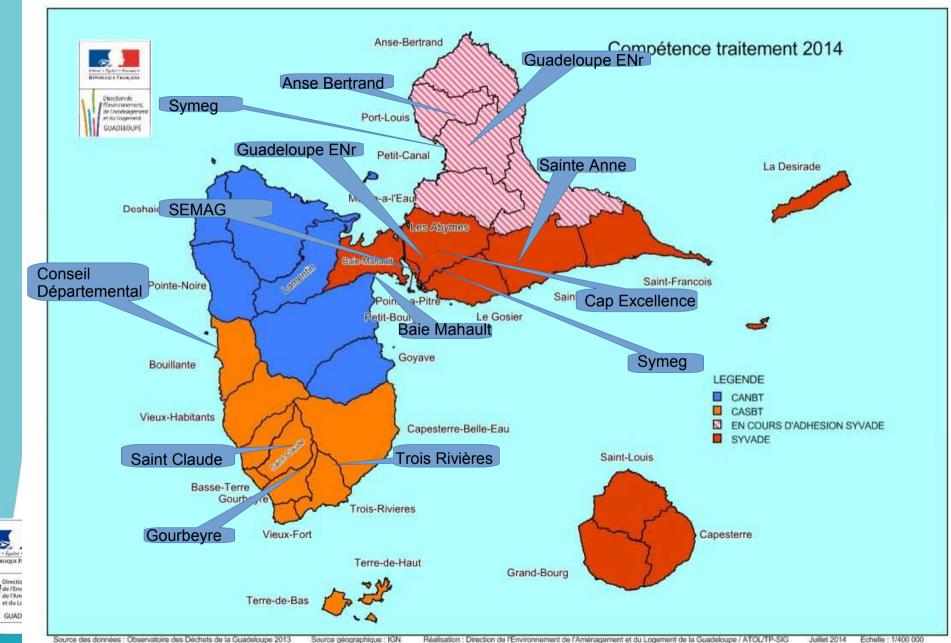
DOSSIERS DEPOSES AVANT FIN JANVIER 2017

- CAP EXCELLENCE (Avenant)
- Commune de Baie-Mahault
- Commune de Anse Bertrand
- Commune de Saint Claude
- Commune des Trois Rivières
- Commune de Sainte Anne
- Commune de Gourbeyre
- Conseil Départemental
- Guadeloupe Enr (SEM) x 2 : (Cap Ex et CANGT)
- SEMAG
- SyMEG



POUR UN GLOBAL DE 17,8 M€

REPARTITION TERRITORIALE



Les TEPCV en Guadeloupe.

Présentation des Collectivités

- Morne-à-l'Eau. Linda DOCAN
- CANGT. Doris MIRRE
- CANBT Julien PIQUION
- Les Abymes. Patrick CALVAIRE
- Baillif. Alizé BIDART
- Bouillante. Kévin ABSALON



PAUSE DÉJEUNER (salle anthurium)

Retour à 14h00



Matériaux bio-sourcés en Guadeloupe

Régis LE CORRE (KARIBATI)

Ted SOUBDHAN (LARGE-UA)



Programme Abeilles-pollinisateurs « Archipel Guadeloupe Terre de pollinisateurs (AGTP) »

« Abeilles, sentinelle de l'environnement »

Benoit FOUCAN (APIGUA)



CLÔTURE

Daniel NICOLAS

Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

